



CLSH informations sur la mise en ligne des programmes :

Pour les petites vacances les programmes sont mis en ligne 15 jours avant le début des vacances. Pour les vacances d'été les programmes sont mis en ligne 1 mois avant chaque période soit en juin pour la période de juillet et en juillet pour la période d'août.

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi 9h30-12h / 16h30-19h
Mardi 9h30- 12h fermée au public l'après-midi
Mercredi 9h30-12h / 15h30-16h30 salle des associations
Jeudi Fermée au public toute la journée
Vendredi 9h30-12h fermée l'après-midi
Vous pouvez nous joindre tous les jours par téléphone au 02.33.58.10.57 ou par mail : mairie@marceylesgreves.fr

Les inscriptions scolaires débuteront en Mairie à compter du 25 avril merci de vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

Bulletin Municipal de fin d'année
Suite à l'annulation des vœux de la commune le tirage au sort du jeu de

la dernière page s'est réalisé en Mairie. La gagnante est : Mme Colette LESERVOISIER

Assemblée générale de l'Association Familiale et Culturelle qui s'est tenue le 17 mars dernier.

Les membres du bureau sont :
Présidente : Mireille LANDRÉAT
Vice-présidente : Louissette DUPONT
Trésorière : Régine FERRET
Trésorière adjointe : Marie-Thérèse JOSSEAUME
Secrétaire : Sylviane HAILLOT
Secrétaire adjointe : Jacqueline LELOUP

Brocante du 1er mai

Après 2 années sans pouvoir nous réunir, le Comité des Fêtes de Marcey les Grèves a la joie de vous annoncer que sa traditionnelle brocante aura lieu le dimanche 1er mai ainsi qu'une exposition de peintures et de sculptures à la salle communale.

Pour les modalités de réservations, il vous suffit de contacter :
M GAILLARD Christian au 06.62.21.35.49
M BOURDON Daniel au 06.45.65.74.90

EDITORIAL :

Chers concitoyens,
L'actualité de notre commune repose sur la première phase des travaux. Elle entraîne de nombreuses difficultés pour les riverains, les usagers de cette route et surtout nos commerçants.

Avec cette phase 1, nous visons la déviation des véhicules en transit, la sécurisation de l'axe.

La phase suivante permettra de relier en liaison douce la zone du pavé.

Nos associations ont repris leurs activités : randonnées, ateliers floral, informatique, cartes, couture... avec l'AFC, foire à la brocante le 1^{er} mai, repas champêtre animé et feu d'artifice le 2 juillet.

Ce sont toujours des occasions de nous rencontrer, d'échanger... et de nous dire
A très bientôt.

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022 dans les locaux du centre aéré 2 rue des écoles. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.



Travaux Route de Granville :

Phase1:
Les travaux d'assainissement sont finis, ceux de la voirie sont en cours et devraient se terminer avant la date du 15 mai, initialement prévue.

Phase 2
La date pour la réalisation des pistes cyclables n'est pas arrêtée à ce jour. Le diagnostic de la partie supérieure de l'assainissement est en cours.

Cependant, l'organisation du calendrier et des travaux tiendra compte du retour des commerçants, des usagers afin d'envisager au mieux les conséquences.

Éclairage public:



Depuis 2016 les armoires d'éclairage public sont programmées pour une coupure à

23h et allumage à 6h30 sur tout l'ensemble du territoire de la commune jusqu'au levé du soleil, à l'exception du giratoire de la Route de Granville qui reste allumé toute la nuit. Suite au couvre-feu COVID et pour s'inscrire dans une démarche écologique et économique, diminuer la pollution visuelle et l'impact carbone, l'éclairage public se coupe à 22h et s'allume le matin à 6h30 avec un maintien de l'éclairage 45 mn après le lever du soleil en hiver, c'est à dire du 15 octobre au 15 mars où les journées sont plus courtes. Le maintien est supprimé l'été du 16 mars au 14 octobre.

RACCORDEMENT FIBRE

Les administrés peuvent se rendre sur le site de Manche Numérique pour connaître les dates de commercialisation. Voici le lien ci-dessous, en remplissant votre adresse vous trouverez vos informations.
<https://manchenumerique.fr/la-fibre/deploiement/a-quand-la-fibre-chez-moi/>



Nouveauté :

Une nouvelle aire de jeux et des agrès sont en cours d'installation côté du City Parc derrière la salle des fêtes. Vous pourrez en profiter courant avril, n'hésitez pas à venir en famille.



La commune lance sa campagne de recrutement « argent de poche » 2 jeunes seront employés sur les vacances de printemps et 16 autres sur la période estivale si vous êtes âgés entre 16 à 17 ans révolus (vous trouverez les documents et informations sur le site internet communal). Merci de déposer votre CV et lettre de motivation dès maintenant pour les vacances de printemps et en Mai pour les vacances estivales.

Des Sacs cabas pour le tri des déchets sont disponibles en Mairie nous vous invitons à venir en chercher un par foyer aux heures d'ouverture.



Une permanence a lieu tous les



mercredis de 15h30 à 16h30 salle des Associations (à côté de la Mairie) vous

trouverez un point bibliothèque (prêt, échange de livres) ainsi qu'un point informatique à votre disposition. Pour information nous ne prenons plus de dépôt de livres. Merci.

SéeBus



Pour Qui ? Habitants d'Avranches, de Marcey-les-Grèves et de Saint-Senier-sous-Avranches.

Âgés de 60 ans et plus
 Ou bénéficiaires d'une AAH (Allocation d'adulte handicapé)
 Ou bénéficiaires d'une pension d'invalidité
 Ou bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)
 Ou ADA (Allocation pour demandeurs d'Asile)
 Ou Allocation chômage
 Et les jeunes de moins de 25 ans (les mineurs peuvent être accompagnés d'un adulte)

Comment ? Se présenter à la mairie de la commune pour les habitants de Marcey-les-Grèves pour obtenir une carte

Documents à apporter, pour tous :

Pièce d'identité
 Photo d'identité

Justificatif de domicile

Pour les 25 à 59 ans : notification AAH ou pension invalidité ou RSA ou ADA ou Pôle emploi.

Documents à apporter en plus pour les moins de 65 ans :

Notification AAH

Ou notification pension d'invalidité

Ou notification RSA

Ou notification demandeur d'emploi.

La mise en place du SéeBus doit faciliter l'accès vers Avranches aux Marceyens qui peuvent y prétendre, mais aussi à tous les jeunes de moins de 25 ans ; sont donc inclus les collégiens et les lycéens. C'est donc pour cette raison que le bus circule aussi le mercredi avec une proposition d'horaires plus importants.

Quand ? Où ? Les mardis et Mercredis pendant toute l'année, sauf jours fériés Les horaires sont disponibles sur le site internet de la commune, en Mairie et aux lieux de passage du SéeBus qui sont Le Clos Hubert, La mairie, La Maison médicale.

Nous vous remettons les documents en mairie lors de votre inscription.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations.